

LE GAZETTE

de Roubaix - Tourcoing

ABONNEMENTS

Table with 3 columns: Type, Price, and Location. Rows include 'Trois mois', 'Six mois', and 'Un an' for 'Roubaix' and 'Tourcoing'.

REDACTION ET ADMINISTRATION

ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Rue Desurmont, 12, TOURCOING

Adressez les manuscrits au rédacteur en chef, à ROUBAIX

ON REÇOIT LES ANNONCES

ANNONCES

A ROUBAIX, 93, Grande-Rue. A TOURCOING, 12, Rue Desurmont. A LILLE, 28, Rue de Rive.

LE CITOYEN JAURÈS A ROUBAIX

Le citoyen Jaurès, l'éloquent et infatigable député de Carmaux a bien voulu accepter — étant donné l'état de santé de Jules Guesde que la maladie retient au lit — de venir donner ce soir vendredi, premier Mai, une conférence à Roubaix.

Jaurès arrivera à Lille à 5 h. 24. Il sera à Roubaix à 6 h. et fera sa conférence à 8 h. 1/2. Il donnera sa conférence au Théâtre Deschamps.

Candidats du Parti Ouvrier

LILLE

- List of candidates for Lille: 1 Henri GHESQUIÈRE, Conseiller général. 2 Louis DUPUIE, Conseiller général. 3 Augustin FACON, Conseiller municipal sortant. 4 Louis BERGOT, Conseiller prud'homme. 5 Alphonse LESAFFRE, Conseiller prud'homme. 6 Octave POULET, Conseiller prud'homme. 7 Gustave DELORY, ancien Conseiller d'arrondissement. 8 Jérôme LA VOINE, Sallier-garnisseur. 9 Félix BAILLEUX, Chaudronnier en cuivre. 10 Fernand BEAURIPAIRE, Secrétaire du Syndicat des Mouleurs. 11 Henri BEGHIN, Peigneur de lin. 12 Jules CARRETTÉ, Filsur de coton. 13 Jules CHEVALIER, Peigneur. 14 Charles COUSSEMONT, Marchand de journaux. 15 Clément DELCLAUZE, Tonneleur. 16 Édouard DELESALLE, Négoçant. 17 Charles DELPLANCHON, Ajusteur-mécanicien. 18 Charles DEVERNAY, Peigneur. 19 Corbellis DUBOIS, Cordonnier. 20 Florimond FRY, Débitant. 21 Jean-Baptiste FRESSIN, Ferblantier. 22 Ernest GAMAIN, Mouteur. 23 Jean-Baptiste GILBERT, Secrétaire de l'Union de Lille. 24 Georges GOUDIN, Conseiller sortant. 25 A. HANNOTIN, Architecte. 26 Emile KILMOES, Marchand des Quatre Saisons. 27 Louis LÉGROS, Teinturier. 28 LEMESRE-DEVIJARTS, Commerçant. 29 Henri LEROY, Peigneur. 30 Elie PAVELLE, Peigneur. 31 Louis PICAVET, Garçon de magasin. 32 Denis ROHART, Typographe. 33 Eugène RONSE, Menuisier. 34 Henri SAMSON, Secrétaire-général du Parti ouvrier. 35 Désiré VANHAGENDOREN, Confec-tionneur. 36 Alfred VICART, Raboteur.

ROUBAIX

- List of candidates for Roubaix: 1 Henri CARRETTÉ, Maire, Conseiller sortant. 2 Achille LEPERS, Adjoint sortant. 3 Adolphe DESOBRY, Adjoint sortant, Conseiller général. 4 Julien COUTELIER, Adjoint sortant. 5 Hervé MILBÈRE, Adjoint sortant. 6 Henri VANDEPUTTE, Conseiller sortant, Président du Syndicat des mécaniciens. 7 Louis CARPENTIER, ancien Conseiller Prud'homme, Conseiller sortant. 8 Louis CHEVALIER, Marchand de merceries, conseiller sortant. 9 César VANMULLEN, Rentier, Conseiller sortant. 10 Adolphe COUPEZ, Mercier, Conseiller sortant. 11 Jules BOUCHÉRY, Ferblantier, Conseiller sortant. 12 Henri THÉRIN, Tisseur, Conseiller sortant. 13 Victor PÉTTIT, Trieur, Conseiller sortant. 14 Joseph DELBASTREZ, Ferblantier, Conseiller sortant. 15 Charles NYS, marchand de bonneterie, Conseiller sortant. 16 Emile DUBRULLE, boulanger, Conseiller sortant. 17 Désiré WICHART, Débitant, conseiller sortant. 18 Alphonse MORET, Marchand de vins et liqueurs, conseiller sortant. 19 Gustave GHOT, cordonnier, conseiller sortant. 20 Alfred DEBURCQ, Chapelier, conseiller sortant. 21 Charles STIENNE, Débitant, Conseil-ler sortant. 22 Jean-Baptiste WILPART, Débitant, Conseiller sortant. 23 Désiré PENANT, Représentant de commerce, Conseiller sortant. 24 Gustave BERZELLE, Mercier, Con-seiller sortant. 25 Edouard BOURGOIS, Mécanicien, Conseiller sortant. 26 Achille CARPENTIER, Dessinateur de machines, directeur de la chorale et La-boureur. 27 Charles DE CEK, Teinturier-appre-teur, Membre de la Commission scolaire. 28 Joseph BEDONCKE, Président du syndi-cat des fleuriers. 29 Achille DUJARDIN, Epicier. 30 Benjamin GONZE, Débitant, Membre de la Commission scolaire.

Henri HESPEL, Président du Syndicat de la Société de secours mutuels des ouvriers en bâtiment. Av. LOMBART, représentant de commerce. Seraphin PONTHEU, secrétaire du Syndicat des ouvriers en bâtiment. Charles ROUSSEL, fleurier. Floris TONNEAU, secrétaire général du syndicat textile. Clément VAILLANT, trésorier général du Parti ouvrier.

TOURCOING

- List of candidates for Tourcoing: 1 DELPHIN DUMORTIER, conseiller sortant et conseiller prud'homme. 2 YVES Joseph, conseiller prud'homme. 3 QUIVON, conseiller prud'homme. 4 DESPLECHIN Louis, ex-conseiller prud'homme. 5 DESCHERDER Gustave, ouvrier peintre. 6 CAPELLE Auguste, secrétaire-général du Parti ouvrier. 7 DESMET François, marchand de jouets. 8 DELAHAYE Louis, cordonnier. 9 CARBETTE J.-B. trieur. 10 CARPAT Victor, commerçant. 11 CUYTÉAU Joseph, commerçant. 12 DEBORGER Henri, fleurier. 13 FOUCHÉ Fortuné, tissier. 14 ROMPTAU Alfred, trieur. 15 SIA Désiré, boucher. 16 DELHARRE Arthur, secrétaire de la Chambre syndicale de l'industrie textile. 17 DUMEY Edouard, tissier. 18 BLOCK Louis, rattacheur. 19 HAREL Achille, galocher. 20 BLONDEL Édouard, débitant-épicer. 21 DELBOUQUE Louis, rattacheur. 22 COSMAN Louis, cordonnier. 23 DESOUBRIE Ernest, teinturier. 24 ANDRÉ Edouard, ouvrier de filature. 25 BEDONCKÈRE Adolphe, marchand de beurre. 26 HENRY Léopold, ferblantier. 27 DELESALLE Albert, marchand col-porteur. 28 LEFÈVRE Emile, coiffeur. 29 HOLRGOIS Charles, marchand de légumes. 30 GRAVIER Alphonse, commerçant. 31 DETOURNAU Pierre, perruquier. 32 DELRUE Henri, coiffeur. 33 VANDERBEKEM Auguste, commerçant. 34 TURPIN Henri, trieur. 35 FOURRET Joseph, marchand d'habon.

CROIX

- List of candidates for Croix: 1 DESBARHEUX, ancien Conseiller d'arrondissement. 2 Louis FORTER, Administrateur du Syndicat de la Métallurgie. 3 Louis HALLUIN, Bouquier. 4 Rupprecht LECHNER, Trieur. 5 Napoléon DEBOIS, Peigneur. 6 Édouard COLPIN, Tisserand. 7 Édouard SOREL, Conseiller sortant. 8 Georges BILLOT, Marchand de journaux. 9 Gustave DUBAR, Coiffeur. 10 Eug. VAN DEVIEST, Appreteur. 11 Louis MAHIEU, Mouteur. 12 Adolphe BASQUIN, Limonier retraité. 13 Alfred BRISBOIT, Boucher. 14 Émile TURPIN, Mécanicien. 15 Adolphe ROY, Journalier. 16 Jules DUHAMEL, Journalier. 17 Auguste SPIREL, Journalier. 18 Clément CLARISSE, Peigneur. 19 Martial WATEAU, Tisserand. 20 Arthur DESREUX, Tisserand. 21 Joseph BERTENS, Fleurier. 22 Emile BERTIN, Peigneur. 23 Henri TIBERGHIEN, Epicier. 24 Louis DUJARDIN, Journalier. 25 Louis BAILLEUL, Coiffeur. 26 Louis WILLEM, Ébéniste. 27 DESAEGER, Journalier.

La Municipalité de Roubaix JUGÉE PAR UN ADVERSAIRE

Le « NORD MARITIME », journal réactionnaire, à la suite d'une conférence de Siaux-Evaux, à Dunkerque, sur l'œuvre de la Municipalité Socialiste de Roubaix, a publié les aveux suivants sous la signature de son rédacteur en chef, M. de Bellevall, ancien député : « Incontestablement la municipalité de Roubaix a fait beaucoup de bonnes choses ; elle a pris plusieurs initiatives très heureuses. Je le savaux depuis longtemps et je n'ai par conséquent été ni étonné ni surpris en entendant le récit des quatre années de gestion de la municipalité de Roubaix. Ce hommage rendu à la Municipalité de Roubaix par un adversaire acharné du Parti Ouvrier est la meilleure réponse que nous puissions faire aux insinuations du « PROGRES-AVENIR », du « JOURNAL DE ROUBAIX » et autres feuilles capitalistes. Les ouvriers de Roubaix ont prouvé que la bourgeoisie n'a pas le monopole de l'intelligence administrative, ni de la probité. Donc, partons, aux ouvriers le Pouvoir ! Vive le Parti Ouvrier !

LE MINISTÈRE MÉLINE devant la Chambre

La Séance. — La Déclaration Ministérielle. — L'œuvre de réaction. — Eloquents protestations de M. Goblet. — M. Méline sauvé par la réaction.

Bien que la séance hebdomadaire de ce matin ait été très intéressante, elle n'a pas été tout à fait satisfaisante. Nous ne saurions trop louer pour les diverses populations rurales que rien ne décourage, qui luttent avec un véritable héroïsme contre toutes crises qui les assaillent et qui, par leur sagesse, par leur bon espoir, soutiennent la force des gouvernements.

Dans l'ordre économique et social, nous cherchons à faire voter les projets que trop d'agitateurs ont voulu faire passer en souffrance d'un côté et en maintenant avec fermeté contre toutes les tentatives de retardement de l'autre.

La séance est ouverte à 2 h 20 par M. Brisson, président. Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance. Enfin, voici les nouveaux ministères.

LA DÉCLARATION MINISTERIELLE

M. le président. — La parole est à M. le président du conseil. M. le président du conseil. — Je viens monter à la tribune et commencer la lecture de la déclaration ministérielle dont voici le texte. Messieurs, En répondant à l'appel de M. le Président de la République, nous ne nous sommes pas dissimulés les difficultés de notre tâche ; mais il est des tâches où les hommes politiques se doivent à leur pays, et nous nous sommes résolus à accepter ces tâches pour le bien de la République.

La Chambre des députés de ce jour a accepté la déclaration ministérielle. Nous avons la ferme conviction que vous comprendrez et que vous répondrez à notre appel pour travailler avec nous dans l'intérêt supérieur de la République, une politique d'apaisement et de progrès.

M. le président. — J'ai reçu trois demandes d'interpellations : 1° de M. Goblet sur la formation du nouveau cabinet ; 2° de M. Gauthier de Clagny sur la nécessité de reviser intégralement les lois constitutionnelles ; 3° de M. Henri Ricard sur la formation du cabinet en dehors de la majorité du 23 avril qui a été affirmée pour la défense des droits du suffrage universel. (Longs applaudissements à l'extrême gauche.)

M. le président. — J'ai reçu trois demandes d'interpellations : 1° de M. Goblet sur la formation du nouveau cabinet ; 2° de M. Gauthier de Clagny sur la nécessité de reviser intégralement les lois constitutionnelles ; 3° de M. Henri Ricard sur la formation du cabinet en dehors de la majorité du 23 avril qui a été affirmée pour la défense des droits du suffrage universel. (Longs applaudissements à l'extrême gauche.)

M. le président. — J'ai reçu trois demandes d'interpellations : 1° de M. Goblet sur la formation du nouveau cabinet ; 2° de M. Gauthier de Clagny sur la nécessité de reviser intégralement les lois constitutionnelles ; 3° de M. Henri Ricard sur la formation du cabinet en dehors de la majorité du 23 avril qui a été affirmée pour la défense des droits du suffrage universel. (Longs applaudissements à l'extrême gauche.)

M. le président. — J'ai reçu trois demandes d'interpellations : 1° de M. Goblet sur la formation du nouveau cabinet ; 2° de M. Gauthier de Clagny sur la nécessité de reviser intégralement les lois constitutionnelles ; 3° de M. Henri Ricard sur la formation du cabinet en dehors de la majorité du 23 avril qui a été affirmée pour la défense des droits du suffrage universel. (Longs applaudissements à l'extrême gauche.)

M. le président. — J'ai reçu trois demandes d'interpellations : 1° de M. Goblet sur la formation du nouveau cabinet ; 2° de M. Gauthier de Clagny sur la nécessité de reviser intégralement les lois constitutionnelles ; 3° de M. Henri Ricard sur la formation du cabinet en dehors de la majorité du 23 avril qui a été affirmée pour la défense des droits du suffrage universel. (Longs applaudissements à l'extrême gauche.)

M. le président. — J'ai reçu trois demandes d'interpellations : 1° de M. Goblet sur la formation du nouveau cabinet ; 2° de M. Gauthier de Clagny sur la nécessité de reviser intégralement les lois constitutionnelles ; 3° de M. Henri Ricard sur la formation du cabinet en dehors de la majorité du 23 avril qui a été affirmée pour la défense des droits du suffrage universel. (Longs applaudissements à l'extrême gauche.)

La réaction officielle à laquelle elle a droit et qu'elle attend depuis si longtemps. Nous ne saurions trop louer pour les diverses populations rurales que rien ne décourage, qui luttent avec un véritable héroïsme contre toutes crises qui les assaillent et qui, par leur sagesse, par leur bon espoir, soutiennent la force des gouvernements.

Dans l'ordre économique et social, nous cherchons à faire voter les projets que trop d'agitateurs ont voulu faire passer en souffrance d'un côté et en maintenant avec fermeté contre toutes les tentatives de retardement de l'autre.

La séance est ouverte à 2 h 20 par M. Brisson, président. Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance. Enfin, voici les nouveaux ministères.

LA DÉCLARATION MINISTERIELLE

M. le président. — La parole est à M. le président du conseil. M. le président du conseil. — Je viens monter à la tribune et commencer la lecture de la déclaration ministérielle dont voici le texte. Messieurs, En répondant à l'appel de M. le Président de la République, nous ne nous sommes pas dissimulés les difficultés de notre tâche ; mais il est des tâches où les hommes politiques se doivent à leur pays, et nous nous sommes résolus à accepter ces tâches pour le bien de la République.

La Chambre des députés de ce jour a accepté la déclaration ministérielle. Nous avons la ferme conviction que vous comprendrez et que vous répondrez à notre appel pour travailler avec nous dans l'intérêt supérieur de la République, une politique d'apaisement et de progrès.

M. le président. — J'ai reçu trois demandes d'interpellations : 1° de M. Goblet sur la formation du nouveau cabinet ; 2° de M. Gauthier de Clagny sur la nécessité de reviser intégralement les lois constitutionnelles ; 3° de M. Henri Ricard sur la formation du cabinet en dehors de la majorité du 23 avril qui a été affirmée pour la défense des droits du suffrage universel. (Longs applaudissements à l'extrême gauche.)

M. le président. — J'ai reçu trois demandes d'interpellations : 1° de M. Goblet sur la formation du nouveau cabinet ; 2° de M. Gauthier de Clagny sur la nécessité de reviser intégralement les lois constitutionnelles ; 3° de M. Henri Ricard sur la formation du cabinet en dehors de la majorité du 23 avril qui a été affirmée pour la défense des droits du suffrage universel. (Longs applaudissements à l'extrême gauche.)

M. le président. — J'ai reçu trois demandes d'interpellations : 1° de M. Goblet sur la formation du nouveau cabinet ; 2° de M. Gauthier de Clagny sur la nécessité de reviser intégralement les lois constitutionnelles ; 3° de M. Henri Ricard sur la formation du cabinet en dehors de la majorité du 23 avril qui a été affirmée pour la défense des droits du suffrage universel. (Longs applaudissements à l'extrême gauche.)

M. le président. — J'ai reçu trois demandes d'interpellations : 1° de M. Goblet sur la formation du nouveau cabinet ; 2° de M. Gauthier de Clagny sur la nécessité de reviser intégralement les lois constitutionnelles ; 3° de M. Henri Ricard sur la formation du cabinet en dehors de la majorité du 23 avril qui a été affirmée pour la défense des droits du suffrage universel. (Longs applaudissements à l'extrême gauche.)

M. le président. — J'ai reçu trois demandes d'interpellations : 1° de M. Goblet sur la formation du nouveau cabinet ; 2° de M. Gauthier de Clagny sur la nécessité de reviser intégralement les lois constitutionnelles ; 3° de M. Henri Ricard sur la formation du cabinet en dehors de la majorité du 23 avril qui a été affirmée pour la défense des droits du suffrage universel. (Longs applaudissements à l'extrême gauche.)

M. le président. — J'ai reçu trois demandes d'interpellations : 1° de M. Goblet sur la formation du nouveau cabinet ; 2° de M. Gauthier de Clagny sur la nécessité de reviser intégralement les lois constitutionnelles ; 3° de M. Henri Ricard sur la formation du cabinet en dehors de la majorité du 23 avril qui a été affirmée pour la défense des droits du suffrage universel. (Longs applaudissements à l'extrême gauche.)

Chambre. (Applaudissements à l'extrême gauche.) Le régime parlementaire comporte des régimes nécessaires auxquelles on ne peut se soustraire sans encourir de graves responsabilités, et jamais elles n'ont été plus violemment dénoncées qu'aujourd'hui par les acclamations et braves répétés à l'extrême gauche.

VIF INCIDENT

M. Goblet (se tournant vers la droite. — On a vu des ministères renversés par des coalitions avec certains partis inconstitutionnels. Cette phrase est le signal d'un très vif incident. Toute l'extrême gauche applaudit à tout rompre, la droite essaye de protester. M. Goblet. — On interprète mal mes paroles. M. le duc de Laroche-Foucauld, debout avec force. — Les commandants... Les socialistes debout font entendre d'énergiques protestations. Le tumulte est à son comble. M. Goblet. — On interprète mal mes paroles. M. le duc de Laroche-Foucauld, debout avec force. — Les commandants... Les socialistes debout font entendre d'énergiques protestations. Le tumulte est à son comble. M. Goblet. — On interprète mal mes paroles.

M. le duc de Laroche-Foucauld, debout avec force. — Les commandants... Les socialistes debout font entendre d'énergiques protestations. Le tumulte est à son comble. M. Goblet. — On interprète mal mes paroles.

M. le duc de Laroche-Foucauld, debout avec force. — Les commandants... Les socialistes debout font entendre d'énergiques protestations. Le tumulte est à son comble. M. Goblet. — On interprète mal mes paroles.

M. le duc de Laroche-Foucauld, debout avec force. — Les commandants... Les socialistes debout font entendre d'énergiques protestations. Le tumulte est à son comble. M. Goblet. — On interprète mal mes paroles.

M. le duc de Laroche-Foucauld, debout avec force. — Les commandants... Les socialistes debout font entendre d'énergiques protestations. Le tumulte est à son comble. M. Goblet. — On interprète mal mes paroles.

M. le duc de Laroche-Foucauld, debout avec force. — Les commandants... Les socialistes debout font entendre d'énergiques protestations. Le tumulte est à son comble. M. Goblet. — On interprète mal mes paroles.

M. le duc de Laroche-Foucauld, debout avec force. — Les commandants... Les socialistes debout font entendre d'énergiques protestations. Le tumulte est à son comble. M. Goblet. — On interprète mal mes paroles.

M. le duc de Laroche-Foucauld, debout avec force. — Les commandants... Les socialistes debout font entendre d'énergiques protestations. Le tumulte est à son comble. M. Goblet. — On interprète mal mes paroles.

M. le duc de Laroche-Foucauld, debout avec force. — Les commandants... Les socialistes debout font entendre d'énergiques protestations. Le tumulte est à son comble. M. Goblet. — On interprète mal mes paroles.

M. le duc de Laroche-Foucauld, debout avec force. — Les commandants... Les socialistes debout font entendre d'énergiques protestations. Le tumulte est à son comble. M. Goblet. — On interprète mal mes paroles.

M. le duc de Laroche-Foucauld, debout avec force. — Les commandants... Les socialistes debout font entendre d'énergiques protestations. Le tumulte est à son comble. M. Goblet. — On interprète mal mes paroles.

M. le duc de Laroche-Foucauld, debout avec force. — Les commandants... Les socialistes debout font entendre d'énergiques protestations. Le tumulte est à son comble. M. Goblet. — On interprète mal mes paroles.

M. le duc de Laroche-Foucauld, debout avec force. — Les commandants... Les socialistes debout font entendre d'énergiques protestations. Le tumulte est à son comble. M. Goblet. — On interprète mal mes paroles.

M. le duc de Laroche-Foucauld, debout avec force. — Les commandants... Les socialistes debout font entendre d'énergiques protestations. Le tumulte est à son comble. M. Goblet. — On interprète mal mes paroles.

M. le duc de Laroche-Foucauld, debout avec force. — Les commandants... Les socialistes debout font entendre d'énergiques protestations. Le tumulte est à son comble. M. Goblet. — On interprète mal mes paroles.

M. le duc de Laroche-Foucauld, debout avec force. — Les commandants... Les socialistes debout font entendre d'énergiques protestations. Le tumulte est à son comble. M. Goblet. — On interprète mal mes paroles.

pas aux reproches qu'on lui adressera. La question est plus haute. Il s'agit de savoir à qui appartient, des deux assemblées, la direction de la politique générale du pays et comment se règle le conflit actuel.

M. Bourgeois cite le cas de M. Ferry qui conserva le pouvoir malgré le Sénat. En matière financière le dernier mot appartient à la Chambre ; mais le Sénat voulait mettre le cabinet dans l'impossibilité de gouverner. Le conflit existe toujours.

La déclaration de M. Méline ne la pas résolue, elle nous invite à nous incliner à la majorité du 23 avril. On ne peut se contenter.

M. Goblet. — Cette majorité a voté dans sa liberté absolue. M. Bourgeois ajoute que ses amis et lui sont prêts pour la dissolution et la révision (Applaudissements répétés). Il appartient à l'Assemblée nationale de se partager dans les Chambres, il invite le congrès à interpréter avec les radicaux l'article 6 de la Constitution ; le maintien de la prépondérance de la souveraineté nationale. Le congrès des radicaux n'est possible que s'il est radical.

Toutes les gauches debout applaudissent.

M. Méline répond. — Le discours de M. Bourgeois est un long commentaire de sa déclaration. Le centre applaudit. La discussion est close.

Ordre du jour Bozerian M. Bozerian dépose un ordre du jour affirmant la prépondérance du suffrage universel et approuvant la déclaration du Gouvernement. Le Gouvernement accepte cet ordre du jour reproduisant celui de M. Ricard de 23 avril.

Le gouvernement repousse la priorité qui est rejetée après pointage par 228 voix contre 261. (Agitation prolongée.)

Vote par division Après une déclaration du citoyen Millard sur la question de la loi de finances, le Sénat adopte à la majorité de 186 voix contre 136.

DE L'ORDRE DU JOUR L'ensemble de l'ordre du jour Bozerian est adopté par 228 voix contre 261.

Le Sénat adopte la proposition de M. Ricard de 23 avril.

La séance est levée.

DE L'ORDRE DU JOUR L'ensemble de l'ordre du jour Bozerian est adopté par 228 voix contre 261.

Le Sénat adopte la proposition de M. Ricard de 23 avril.

La séance est levée.

DE L'ORDRE DU JOUR L'ensemble de l'ordre du jour Bozerian est adopté par 228 voix contre 261.

Le Sénat adopte la proposition de M. Ricard de 23 avril.

La séance est levée.

DE L'ORDRE DU JOUR L'ensemble de l'ordre du jour Bozerian est adopté par 228 voix contre 261.

Le Sénat adopte la proposition de M. Ricard de 23 avril.

La séance est levée.

DE L'ORDRE DU JOUR L'ensemble de l'ordre du jour Bozerian est adopté par 228 voix contre 261.